



Pelleteuses, voitures, smartphones... : louer plutôt qu'acheter ?

Entre 1995 et 2015, la production de la branche de location de biens est passée de 21 à 38 milliards d'euros, oscillant autour de 1 % de la production totale. Elle a augmenté de 5 % en moyenne annuelle de 1995 à 2008 ; depuis 2009, à la suite de la crise, elle ne progresse plus que faiblement (+ 0,4 %). Depuis cette date, la location de véhicules automobiles s'érode, desservie par un moindre usage de l'automobile et l'essor de l'économie du partage. À l'inverse, les locations de machines-outils et surtout de biens personnels continuent à croître, prévalant sur l'achat de ces biens.

En vingt ans, les entreprises du secteur de la location ont créé 38 000 emplois nets salariés, dont plus de la moitié dans la location de biens personnels et domestiques.

Françoise Jallet, Katell Landru, Thierry Méot, Philippe Varrambier, division Services, Insee

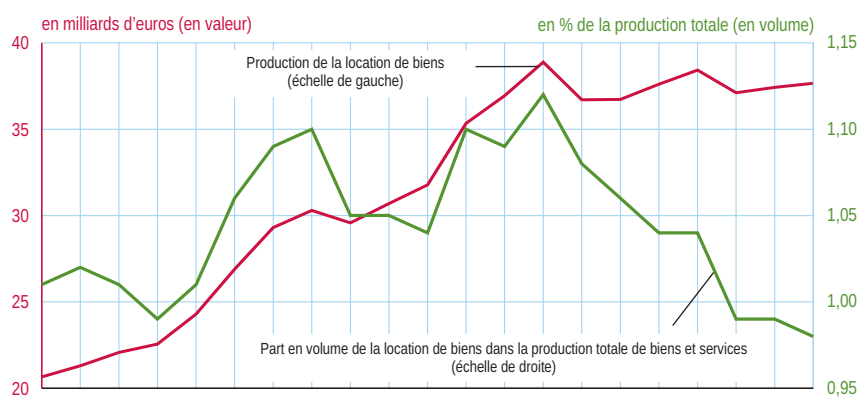
En 2015, la production de services de location de biens (*définitions*) atteint 37,7 milliards d'euros. Elle est assurée pour 33,8 milliards par des entreprises non financières et pour 3,9 milliards par des filiales financières des banques et assurances ou des constructeurs automobiles. Elle se répartit entre trois grands groupes d'activités : la location de machines et de biens d'équipement (50 %), la location de véhicules automobiles (39 %) et la location de biens personnels et domestiques (11 %).

La location de machines et biens d'équipement (18,7 milliards d'euros en 2015) recouvre quatre types de biens : les machines diverses pour l'agriculture et l'industrie, les conteneurs et les wagons de chemin de fer (36 %) ; les matériels pour le bâtiment et le génie civil (32 %) ; les équipements informatiques et photocopieurs (20 %) ; les matériels de transport fluvial, maritime et aérien (12 %). Les locataires sont presque exclusivement des entreprises. Pour les trois quarts des machines et biens d'équipement, les loueurs sont des entreprises spécialisées dans ce secteur (*définitions*). Pour un dixième, il s'agit d'entreprises de la construction. Sinon, ce sont des entreprises de l'industrie, du commerce de gros ou des transports.

Pour la location de véhicules automobiles (14,6 milliards d'euros en 2015), les locataires sont essentiellement des entreprises (13,5 milliards), loin devant les ménages (1,1 milliard). La location de voitures en représente les quatre cinquièmes et la location de camions le cinquième. Les loueurs sont principalement des entreprises du secteur. Pour la location de longue durée, interviennent aussi des filiales spécialisées de banques ou de constructeurs automobiles, notamment dans la location avec option d'achat (*encadré*).

Enfin, pour la location de biens personnels et domestiques (4,4 milliards d'euros en 2015), les locataires sont surtout des ménages (4,2 milliards), et très marginalement des entreprises (0,2 milliard). Cette activité s'étend des articles de loisirs et de sport (cycles, skis, bateaux...) aux matériels médicaux en passant par toute la gamme des appareils électroménagers et autres biens d'équipement (*encadré*). Les loueurs sont avant tout des entreprises spécialisées, mais aussi des entreprises de commerce.

1 Production de location de biens



Lecture : entre 1995 et 2015, la production de services de locations de biens est passée de 20,7 à 37,7 milliards d'euros. Sa part dans la production totale de biens et services a augmenté jusqu'à la crise de 2009 et a diminué par la suite.
Source : Insee, comptes des services.

Les activités de location : 1 % de la production en France

En 2015, la production de la branche (*définitions*) de location de biens représente 1 % de la production totale de biens et services (*figure 1*). Depuis 2009, à la suite de la crise, elle ne croît que faiblement (+ 0,4 % en moyenne annuelle), après avoir quasiment doublé entre 1995 et 2008 (de 20,7 à 38,9 milliards d'euros) et chuté de 8 % entre 2008 et 2009. En effet, la location de véhicules automobiles décroche depuis la crise, après avoir crû continûment entre 1995 et 2008. *A contrario*, celle d'autres machines et équipements se redresse, après avoir fléchi sous le coup de la crise, et celle de biens personnels et domestiques continue d'augmenter (*figure 2*).

La location de véhicules fléchit depuis la crise

Depuis 2009, les acteurs économiques ont donc contenu leurs dépenses en location de véhicules automobiles. Ils ont de même limité leurs achats d'automobiles ou investissements en matériels de transport. Sur la période 1995-2015, la location a gagné du terrain, mais le rapport entre location et achats ou investissements a évolué différemment avant et après la crise.

Pour les entreprises et administrations, la location de véhicules a été multipliée en valeur par 2,8 entre 1995 et 2008, alors que les investissements en matériels de transport l'ont été par 1,8. Depuis 2010, location et investissements stagnent, voire s'érodent (*figure 3*). Les entreprises et administrations réduisent la taille ou allongent la durée d'utilisation de leur flotte automobile (louée ou possédée en propre).

Pour les ménages, la location de véhicules a été multipliée par 1,4 en valeur entre 1995 et 2008, contre 1,1 pour leurs achats de voitures neuves (*figure 4*). Après avoir été un temps stimulés par des mesures de soutien en faveur du renouvellement du parc, les achats ont décliné en 2012 et 2013 avant de rebondir en 2015 à leur niveau d'avant-crise. Parallèlement, la location de véhicules par les ménages stagne, sous l'effet notamment de la location entre particuliers, avec Drivy par exemple, mais aussi de l'essor des modes de déplacement collaboratifs tel le covoiturage (*définitions*), avec des opérateurs comme Blablacar. Pour une part croissante de la population, l'usage d'un produit est plus important que sa possession, essentiellement pour des raisons économiques (Crédoc, *bibliographie*). Pour le Conseil national des professions de l'automobile, la location entre particuliers a représenté 3 % du total des locations en 2015, contre 1 % l'année précédente. Les utilisateurs sont jeunes (44 % ont moins de 35 ans) et moins souvent dans la vie active que les clients des agences traditionnelles (70 % contre 83 %). Ils sont aussi moins aisés : 47 % font partie des catégories socioprofessionnelles

supérieures contre 57 %. Par ailleurs, la Direction générale des entreprises évalue à environ 700 millions d'euros les dépenses des ménages en covoiturage en 2014 ; ceci correspond aux trois cinquièmes de leur consommation auprès des loueurs privés (1,1 milliard). Dans ce contexte, les loueurs deviennent des acteurs-clés du marché des voitures neuves. Leurs immatriculations en location-bail sont en effet passées de 232 000 véhicules en 1998 à 562 000 en 2015, soit de 12,2 % à 29,3 % du marché total.

Encadré

La location est la convention par laquelle une personne physique ou morale met un bien à la disposition d'une autre, en contrepartie d'une rémunération, le loyer. Pour les biens mobiliers (voiture, appareil ménager, etc.), il existe différents types de location. La location de longue durée concerne surtout les véhicules automobiles. Elle consiste à louer un véhicule sur une période et pour un kilométrage fixés à l'avance, en contrepartie du versement d'un loyer mensuel. La location avec option d'achat est une forme de crédit-bail : le contrat de location passé avec un organisme financier permet de louer un bien, avec la possibilité de l'acheter en fin de contrat.

Un particulier ou un ménage peuvent avoir diverses raisons de louer un bien, qui parfois se combinent. En premier lieu, la location peut viser à satisfaire un besoin ponctuel ou éviter d'éventuels soucis d'entreposage : voiture, matériel de bricolage pour une réparation ponctuelle, appareil à raclette en hiver, barbecue en été, vêtement pour un événement exceptionnel, matériel de sport pour un loisir saisonnier (ski, planche à voile). Elle peut aussi être motivée par des problèmes de pouvoir d'achat : beaucoup d'automobiles neuves sont acquises *via* des formules de location de longue durée. En effet, peu de ménages disposent d'une trésorerie suffisante pour payer au comptant un véhicule, surtout à partir d'un certain niveau de gamme. Par ailleurs, certaines formules de location « tout compris », pour les voitures mais aussi pour d'autres biens, comportent des clauses d'assurance ou d'entretien, qui garantissent une disponibilité

Les entreprises recourent de plus en plus à la location de machines et équipements

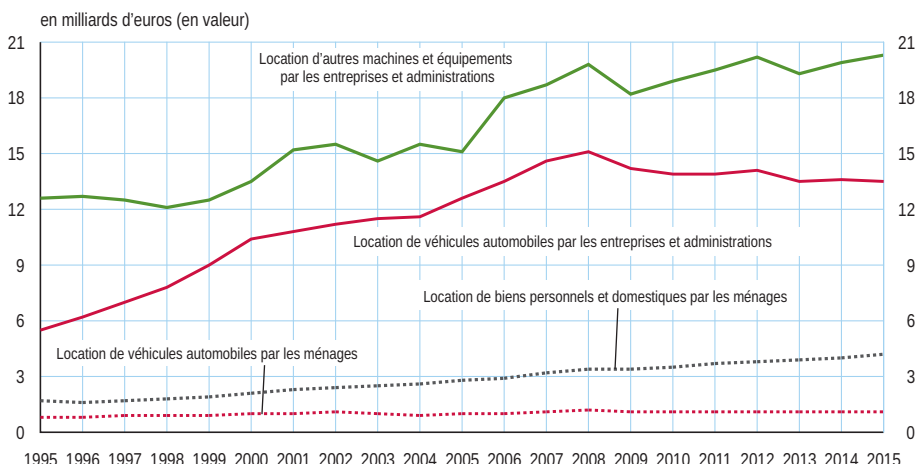
En 2015, les entreprises et les administrations ont dépensé 20,3 milliards d'euros en location de machines et équipements, contre 12,6 milliards en 1995 (*figure 2*). Entre 1995 et 2015, la location et l'investissement en machines-équipements évoluent de façon parallèle, mais la location souffre moins de la crise. La progression de la location sur vingt

Pourquoi louer ?

sans frais supplémentaires, donc une maîtrise budgétaire complète. La location donne également la possibilité de changer régulièrement de modèle dans le cas des produits high-tech (smartphones, ordinateurs, appareils photographiques) et ainsi de rester à la pointe malgré le prix souvent bien plus élevé des nouveautés. Enfin, avec le vieillissement de la population, de plus en plus de particuliers louent du matériel médical ou paramédical (fauteuils, appareils respiratoires, etc.), dont le réglage et l'entretien nécessitent des qualifications adaptées.

Pour les entreprises aussi, le recours à la location répond à des motivations variées. L'insuffisance de trésorerie, voire de capitaux, peut conduire à la location plutôt qu'à l'achat. Dans les périodes d'incertitude sur les perspectives, la location est préférée à l'investissement pour ajuster les capacités de production. Apparue dans les années soixante-dix, la location longue durée de véhicules automobiles allège les entreprises de la gestion de leur parc. Elles peuvent décider de la durée de détention des véhicules et en changer régulièrement pour bénéficier des dernières avancées technologiques des constructeurs. Une fiscalité spécifique favorise parfois la location, comme dans le cas des bateaux de plaisance. Enfin, pour des matériels spécialisés, dont l'usage est fortement réglementé (par exemple les nacelles élévatrices ou les grues sur les chantiers), la location reporte le respect des contraintes réglementaires (registres de sécurité, entretiens préventifs, visites de contrôle périodiques) sur une entreprise spécialisée.

2 Dépenses en locations de biens et services



1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015
Lecture : entre 1995 et 2015, la location de voitures et de véhicules utilitaires par les entreprises et administrations est passée de 5,5 à 13,5 milliards d'euros.

Source : Insee, *comptes des services*.

ans est largement due aux matériels pour le bâtiment et le génie civil ; la conjoncture déprimée dans la construction jusqu'en 2015 a pu jouer en faveur de la location de machines et équipements dans ce secteur. La location se transforme aussi : celle de matériels informatiques s'étiole avec la baisse des prix des équipements et le recours à des prestations de *cloud computing* (définitions). À l'inverse, celle de machines de bureau, notamment de photocopieuses, s'accroît.

Les ménages de plus en plus adeptes de la location de biens personnels

En 2015, les dépenses des ménages en location de biens personnels et domestiques s'élèvent à 4,2 milliards d'euros (figure 2). Le montant total de leurs achats de ce type de biens est de 32,5 milliards.

Les loueurs de ces biens sont très majoritairement (80 %) des entreprises spécialisées du secteur. Toutefois, celles-ci subissent de plus en plus la concurrence de la grande distribution, qui assure désormais plus de 15 % des locations. En effet, de plus en plus de distributeurs se lancent dans la commercialisation d'un usage plutôt que d'un produit, dans l'espoir d'attirer et de fidéliser des clients. Des banques rentrent elles aussi dans le mouvement : elles proposent la location de smartphones avec l'idée de vendre simultanément des services en ligne.

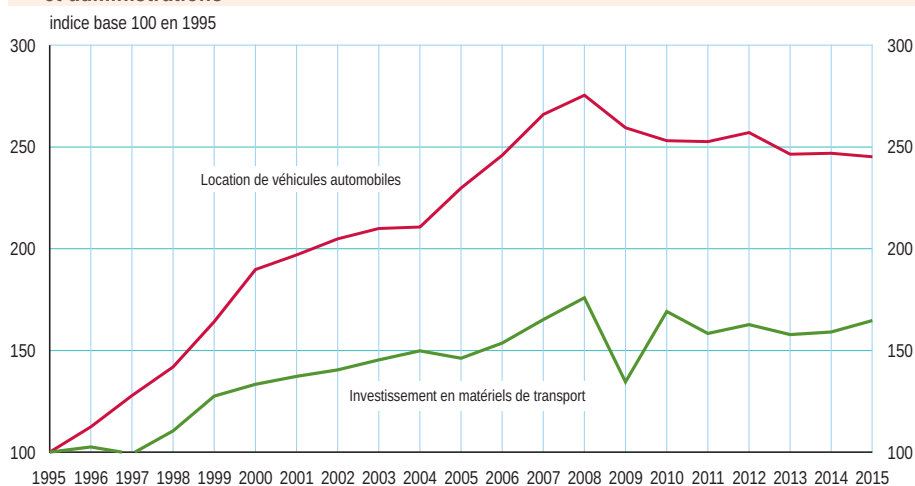
Entre 1995 et 2015, les locations de biens personnels et domestiques par les ménages sont passées de 1,7 à 4,2 milliards d'euros. Ainsi, leur part dans le budget des ménages augmente : le coefficient budgétaire (définitions) croît de 0,24 % à 0,33 %. Comme pour les entreprises, la location évolue : celle d'équipements sportifs et de loisirs fleurit, alors que celle de DVD s'éteint.

En vingt ans, le secteur de la location gagne 38 000 emplois salariés nets

En fin d'année 2015, l'effectif salarié du secteur de la location de biens est de 89 000, soit 38 000 créations nettes depuis 1995 (+ 75 %).

Pour le secteur dynamique de la location de biens personnels et domestiques, le nombre de salariés a plus que doublé (+ 132 %) (figure 5). En revanche, il a progressé moins vite (autour de + 50 %) dans les autres secteurs (automobile et biens d'équipements). Entre 1995 et 2014, la location de véhicules automobiles reste la première activité du secteur, courte et longue durées cumulant 30 % du chiffre d'affaires. La location de biens d'équipements divers et de matériels de transport, notamment d'avions, s'accroît vivement (figure 6). À l'inverse, celle de machines de bureau et de matériel informatique a été presque divisée par deux : de 18 % à 10 %.

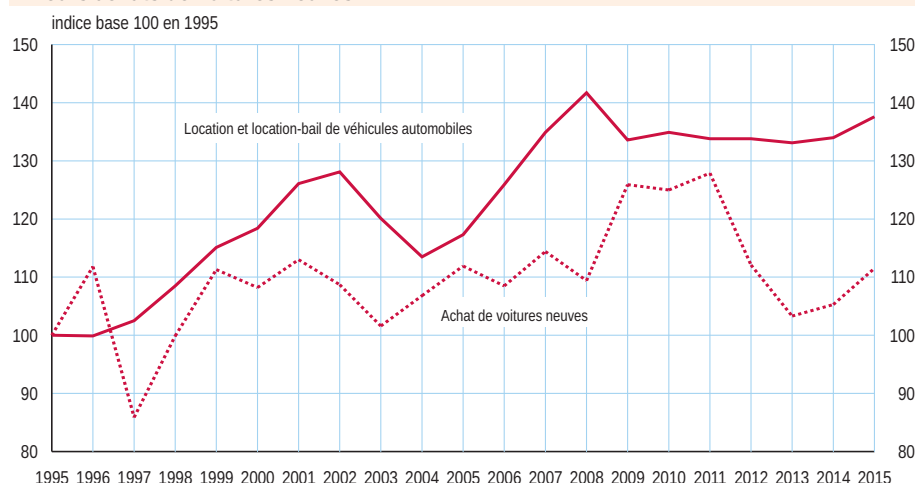
3 La location automobile et les investissements en matériels de transport des entreprises et administrations



Lecture : entre 1995 et 2015, la location de voitures et de véhicules utilitaires par les entreprises et administrations a été multipliée en valeur par 2,5, contre 1,6 pour les investissements en matériels de transport.

Source : Insee, comptes des services.

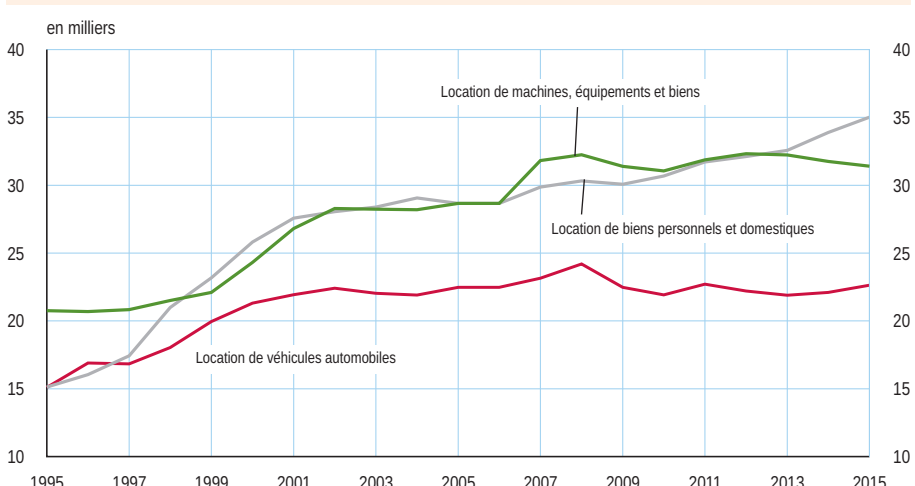
4 Les dépenses des ménages en location de véhicules automobiles et leurs achats de voitures neuves



Lecture : entre 1995 et 2015, la consommation des ménages en location de véhicules a progressé plus rapidement en valeur que leurs achats de voitures neuves. Depuis la crise, la location stagne, sous l'effet notamment des modes de déplacement collaboratifs, tandis que l'achat retombe, après avoir été un temps stimulé par des mesures de soutien favorisant le renouvellement du parc.

Source : Insee, comptes des services.

5 Les effectifs salariés des services de location de biens et services



Lecture : entre fin 1995 et fin 2015, les effectifs salariés dans la location de biens personnels et domestiques ont augmenté de 20 000. Sources : Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) ; Insee, division Services.

Sources

Les données présentées ici sont tirées principalement de deux sources : les **comptes nationaux en base 2010**, rétro-polés pour la location jusqu'en 1995 ; les **statistiques annuelles d'entreprises**, issues du dispositif d'élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Ésane), pour les années 2008 à 2014, et des enquêtes annuelles d'entreprises, pour les années antérieures.

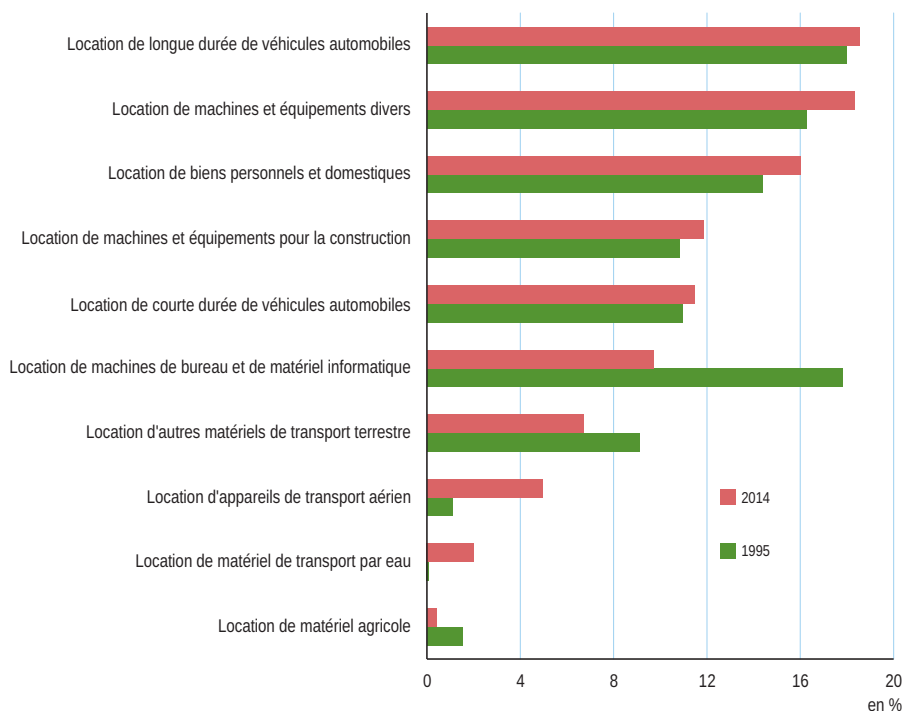
Les effectifs salariés ont été rétro-polés essentiellement à partir des données sur l'emploi des **enquêtes annuelles d'entreprises** et des données de l'**Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos)**. Ils diffèrent conceptuellement des estimations d'emploi, mais sont quasiment de même niveau et ont la même évolution.

Définitions

Dans cette étude, la **location de biens** correspond aux activités de location et location-bail (division 77 de la nomenclature NAF rév. 2), à l'exception de la location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires (brevets, marques ; 77Z4). Elle comprend donc la location de véhicules automobiles (77Z1), la location de biens personnels et domestiques (77Z2) et la location d'autres machines, équipements et biens (77Z3).

Une **branche** (d'activité) regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent tous au même item de la nomenclature d'activité économique considérée. Un **secteur** (d'activité) regroupe des entreprises classées selon leur activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature. Un **coefficient budgétaire** est le rapport de la dépense consacrée à un bien ou service particulier (ou à une catégorie de biens ou services, par exemple l'alimentation, le logement...) à la dépense totale. Le **covoiturage** pour des **trajets réguliers** est le fait pour des particuliers de partager un véhicule de manière habituelle,

6 Répartition du chiffre d'affaires du secteur de la location par activité détaillée en 1995 et 2014



Lecture : entre 1995 et 2014, le poids de la location de machines de bureau et de matériel informatique a été presque divisé par deux : de 17,8 % à 9,7 %.

Source : Insee, enquête annuelle d'entreprise (EAE) sur 1995 et Ésane sur 2014.

principalement pour effectuer leurs trajets domicile-travail ou domicile-lieu d'études. Le covoiturage pour des **trajets ponctuels** implique que le groupe de personnes effectuant le covoiturage se forme pour un seul trajet. Ces deux types de covoiturage occasionnent un partage des frais, essentiellement de carburants et de péages. Si les personnes ont été mises en relation par un site internet, elles paient une commission à ce site.

Le **cloud computing**, appelé aussi informatique en nuage ou *cloud*, désigne des services informatiques utilisés sur Internet, délivrés par les serveurs d'un prestataire. Il permet à une société d'accéder à des ressources informatiques sur Internet (stockage, puissance de calcul, logiciels) plutôt que *via* sa propre infrastructure informatique.

Bibliographie

- Lomonaco J.-C., « La consommation collaborative représentait moins de

10 % des achats et des revenus des ménages en 2014 », *Le 4 Pages* de la DGE n° 61, septembre 2016.

- Colin J., Gainié A., Hébel P., Hoibian S., Mathé T., Siounandan N., Van de Walle I., « Usages partagés (location, réemploi, troc et don) comme alternatives à la possession exclusive : cartographie par type de biens, de freins et sociotypes », Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc), Rapport final, ADEME, 2015. Plus généralement, le Crédoc publie régulièrement des résultats issus de ses enquêtes sur les modes de vie, opinions et aspirations des Français.
- Gadrey J., « Socio-économie des services », *Repères*, La Découverte, mai 2003.
- « La Mobilité en chiffres », rapport du Conseil national des professions de l'automobile (en collaboration avec le Comité français des constructeurs automobiles et la Banque de France), octobre 2016.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, C. Collin, C. Lesdos-
Cauhapé, V. Quénechdu, H. Valdelièvre
Maquette : RPV
Impression : Jouve
Code Sage IP171645
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2017

- **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>

- Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) :

<https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

- Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :

<https://www.insee.fr/fr/information/2537715>

